

ARRÊTÉ N°16RTM/2015 DU 03/06/2015

**PORTANT PRISE EN CHARGE DE LA MISSION DE MONSIEUR BRIAN ROSE, RESPONSABLE
DE LA BILLETTERIE DE FORTUNE (TERRE-NEUVE) AU SEIN DE LA BILLETTERIE
DE SAINT-PIERRE**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** les crédits inscrits au Budget Primitif 2015 du Service Public de la Desserte Maritime en Passagers ;
- VU** les nécessités de service ;
- SUR** proposition de la Directrice de la Régie de Transports Maritimes ;

ARRÊTE

Article 1 : Monsieur Brian ROSE est désigné pour réaliser une mission au sein de la billetterie de Saint-Pierre dans le cadre de la mise en place des forfaits touristiques qui seront proposés durant la prochaine saison estivale.

Cette mission se déroulera du 06 au 07 juin 2015.

Article 2 : Les frais de transport et de séjour de Monsieur Brian ROSE seront pris en charge sur les crédits affectés pour l'exercice 2015 au chapitre 011 du budget du Service Public de la Desserte Maritimes en Passagers.

Article 3 : La Directrice de la Régie de Transports Maritimes, la Directrice des Finances et Logistique de la Collectivité Territoriale et le Directeur des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Transmis au représentant de l'État

Le 03/06/2015

Publié le 03/06/2015

ACTE EXÉCUTOIRE

**Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président**

Stéphane LENORMAND

Destinataires :

Régie de transports Maritimes
Service des Finances
Directeur des Finances Publiques

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon

Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre

Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12